

UN CORPS SANS LIMITES : SADOWASOCHISME ET AUTO-APPARTENANCE

Véronique Poutrain

Presses Universitaires de France | « Cités »

2005/1 n° 21 | pages 31 à 45

ISSN 1299-5495

ISBN 9782130549390

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-cites-2005-1-page-31.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

© Presses Universitaires de France. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Un corps sans limites : sodomasochisme et auto-appartenance

VÉRONIQUE POUTRAIN

« Ces mots, *esclavage* et *droit*, sont contradictoires ; ils s'excluent mutuellement. Soit d'un homme à un homme, soit d'un homme à un peuple, ce discours sera toujours également insensé. *Je fais avec toi une convention toute à ta charge et toute à mon profit, que j'observerai tant qu'il me plaira, et que tu observeras tant qu'il me plaira.* »

Jean-Jacques Rousseau, *Du contrat social ou principes du droit politique*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1964, p. 358.

D'après Marcel Mauss, le corps est le premier et le plus naturel des instruments de l'homme¹. Mais le corps cristallise également l'idée de « personne », l'idée du « moi ». Toutefois, la « catégorie du moi », le « culte du moi » ou le respect du moi et celui des autres sont des concepts récents. La *persona* latine désigne le masque tant tragique que rituel ou ancestral. Cependant, les sociétés latines ont fait de la personne bien plus qu'un fait d'organisation, bien plus qu'un nom ou un droit à un personnage et un masque rituel, elles l'ont érigée en fait fondamental du droit². Par conséquent, c'est d'abord à partir de la « personne » que l'on va déterminer ce qui est permis ou non et la *persona* va devenir une individualité

1. M. Mauss, *Sociologie et anthropologie* [1950], Paris, PUF, 1995, p. 372.

2. *Ibid.*, p. 350.

Cités 21, Paris, PUF, 2005

qu'il faut respecter. Seul l'esclave n'a pas droit à la *persona* « parce qu'il n'a pas de corps, pas d'ancêtres, de nom, de biens propres »¹.

Cela dit, comme l'énonce Goffman, ce type de droit se rattache aussi à la notion de territoire et est entendu comme titre de possession, de contrôle, d'usage ou de libre disposition d'un bien. La propriété, c'est-à-dire le fait d'user, de jouir et de disposer d'une chose d'une manière absolue et exclusive, se trouve en effet au centre de l'organisation sociale qui devient un subtil agencement de territoires². Ainsi, si un territoire peut être fixe et situé géographiquement (une maison, un champ) ou situationnel, c'est-à-dire que l'individu est autorisé à l'occuper temporairement (un banc public, une chambre d'hôtel, etc.), il est surtout « égocentrique » et se traduit par un ensemble d'objets personnels (un sac, un vêtement) qui marquent symboliquement l'espace. À ce titre, le corps, avant d'être le premier et le plus naturel des instruments de l'homme, est avant tout le premier bien dont il dispose.

S'il va de soi, dans nos sociétés occidentales contemporaines, que l'individu est une personne qui possède un corps et que ce fait lui ouvre des droits immuables (comme le respect de soi et celui des autres, mais aussi respect du corps et de ses « territoires »), qu'advient-il lorsqu'une pratique sociale remet en cause ces principes ? Cela est le cas des pratiques sexuelles sadomasochistes nommées plus volontiers aujourd'hui BDSM³. En effet, elles se présentent comme des pratiques sexuelles ludiques qui ne cessent de jouer avec les concepts de propriété et de pouvoir. Il semblerait à première vue que des individus se soumettent à d'autres individus de leur plein gré, les premiers confiant leur corps aux seconds qui les dominent. Mais qu'en est-il exactement ? À quoi consentent véritablement ceux qui se soumettent ? Qu'acceptent-ils de concéder de leur personne ? Et que s'approprient les personnes qui dominent ?

Le sadomasochisme peut se définir comme « une relation particulière dans laquelle les individus s'engagent dans une interaction dominant/dominé, le savent, font référence à un certain nombre de représentations, et le disent »⁴. Ce qui signifie que la relation sadomasochiste est une

1. *Ibid.*, p. 354.

2. E. Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne*, 2. *Les relations en public*, Paris, Éd. de Minuit, 1973, p. 43.

3. Cet acronyme est le résultat de la combinaison de trois autres acronymes : BD, DS, SM (BD signifie bondage (ligotage) et discipline ; DS se réfère à la domination et à la soumission, SM renvoie au sadisme et au masochisme.

4. V. Poutrain, *Sexe et pouvoir. Enquête sur le sadomasochisme*, Paris, Belin, 2003, p. 11.

relation consentante, négociée, contractualisée, mais qui se vide, en réalité, de ce que le sens courant, en le doublant d'une connotation extrêmement dépréciative, appelle masochisme ou sadisme. En effet, le BDSM intègre une dimension éthique : les pratiques se basent ainsi sur l'acronyme SSC (sain, sûr, consensuel). Elles reposent donc sur un dispositif de réglementations et de codifications qui interdit tout débordement.

Définir le sadomasochisme comme une relation entre deux ou plusieurs individus pose toute la complexité du problème de la propriété. Dans ces jeux de rôle ritualisés, le dominant, pour un temps donné, domine son partenaire. Cependant, les limites sont fixées à l'avance, et à tout moment il est possible, pour la personne dominée, d'arrêter la séance. Il n'en reste pas moins que les fantasmes à l'origine de ces pratiques sont guidés par le désir de s'abandonner à l'autre ou d'en prendre possession. Mais qu'est-ce que cela signifie exactement ? S'agit-il de prendre possession du corps de l'autre ? de sa volonté ? de sa liberté ? Une étude reposant sur un corpus de 94 entretiens (50 hommes, 30 femmes et 7 couples)¹ permet d'apporter quelques éléments de réponse.

LE CONTRAT BDSM

Si la négociation des fantasmes permet de connaître les goûts et les désirs du partenaire, les contrats nous renseignent bien plus sur l'enjeu des relations BDSM. Les contrats sont, en effet, une convention par laquelle un ou plusieurs individus s'obligent, mutuellement, à donner, à faire ou à ne pas faire quelque chose. Ils sont parfois écrits, ils peuvent être aussi tacites. La contractualisation occupe une place importante dans les relations BDSM et possède un caractère transgressif : elle échappe, en effet, à tout contrôle institutionnel. Dès lors, qu'ils soient écrits ou non, les contrats s'apparentent surtout à des pactes qui sont des conventions solennelles entre deux ou plusieurs individus. Ce qui signifie que la caractéristique des relations BDSM n'est donc en rien l'invention d'un espace où tout serait permis, mais au contraire la création d'un territoire savamment limité et réglementé, d'autant plus fragile qu'à tout moment les règles peuvent être transgressées².

1. 47 entretiens ont été effectués *de visu*, et 47 par le biais d'Internet. Outre ces entretiens, une analyse de 900 petites annonces a été effectuée. La participation à des forums de discussion complète également le corpus.

2. Cela dit, ceci n'est pas propre aux relations BDSM : le risque existe toujours qu'une règle soit transgressée.

Le plus célèbre des contrats est sans nul doute celui qui lie Sacher-Masoch à Mme Dunajew : ainsi Séverin s'engage-t-il, sur sa parole d'honneur, à être l'esclave de Mme Wanda Dunajew aux conditions qu'elle demande et à se soumettre sans résistance à tout ce qu'elle lui imposera. Les pratiquants BDSM affectionnent ce type de contrat qui stipule des règles précises à respecter et énonce les statuts des uns et des autres. À titre d'exemple :

« L'esclave, anciennement libre de sa propre personne, accepte et établit qu'il veut et a l'intention de se livrer complètement entre les mains de son Maître. Le Maître accepte et établit qu'il veut et a l'intention de prendre possession de l'esclave. Par signature de ce contrat d'esclavage, il est convenu que l'esclave donne tous les droits sur sa propre personne, et que le Maître prend entièrement possession de l'esclave comme propriété » (extrait de contrat)¹.

Dans ce contexte, l'individu devient « esclave », non pas parce que cet état est inscrit dans sa « nature » mais parce qu'il le désire. En outre, il devient esclave non pas parce qu'il n'a pas de biens propres, de nom ou de corps : il le devient justement parce qu'il a un corps et que ce corps lui appartient (ou est censé lui appartenir). Le dominant « prend possession » de lui et il devient sa « propriété ». Dès lors, le rôle de l'esclave est défini :

« L'esclave accepte d'obéir et de se soumettre complètement à son Maître en toutes choses. Il n'y a aucun endroit, instant ou situation dans lequel l'esclave pourrait refuser d'obéir à un ordre ou une directive du Maître, excepté dans les situations où le droit de veto s'applique.

« L'esclave accepte aussi par signature de ce contrat d'esclavage que son corps appartienne au Maître qui en usera comme bon lui semble.

« L'esclave accepte de plaire à son Maître au mieux de ses possibilités, étant entendu qu'il n'existe que pour le plaisir de son Maître » (extrait de contrat).

En ce sens, les pratiques BDSM sont transgressives car elles remettent en cause la notion même de personne en tant que fait fondamental du droit, c'est-à-dire qu'elles remettent en cause la liberté de jouir de sa propre personne. Cependant, c'est oublier que nous sommes dans le cadre d'un jeu et plus exactement, pour reprendre les termes d'Erving Goffman, dans une « modalisation »². C'est-à-dire que la relation BDSM prend pour modèle l'esclavage mais lui accorde un sens tout à fait différent. Ainsi, si le

1. De nombreux sites internet consacrés à cette pratique fourmillent de ces contrats types.
2. E. Goffman, *Les cadres de l'expérience*, Paris, Éd. de Minuit, 1991.

contrat stipule que « le Maître prend entièrement possession de l'esclave comme propriété », il précise également que, « si l'esclave sent qu'un ordre ou une punition va nettement au-delà de ses limites, il peut faire usage d'un mot de passe convenu avec le Maître pour stopper immédiatement une action ou une punition ». De même, « l'esclave peut user d'un mot de veto convenu avec son Maître pour refuser un ordre qui mettrait en péril sa vie professionnelle ou son intégrité physique ». La négociation des fantasmes permet toujours de fixer des limites, des frontières à ne pas dépasser : « Il n'est pas toujours facile d'accepter les fantasmes de l'autre. Certains de mes partenaires, j'ai du mal à les suivre ou à les satisfaire. Et lorsque je ne peux pas faire quelque chose, je ne le fais pas. Les aiguilles, par exemple, eh bien je ne supporte pas du tout. Certaines humiliations aussi. Les lavements. Même chose. Je ne supporte pas. Il faut que cela reste un plaisir, sinon ça ne sert à rien » (extrait d'entretien, une femme).

Le contrat BDSM a pour fonction de préciser que l'on ne se situe surtout pas dans une véritable relation de sadomasochisme au sens « classique » du terme. En effet, Freud définit le sadomasochisme comme le désir de faire souffrir l'objet sexuel ou le désir de se faire souffrir soi-même et considère que le sadisme est le complément du masochisme¹. Deleuze apporte cependant une nuance en précisant que le masochisme n'est en rien le complément du sadisme. Il est pour lui inconcevable qu'un sadique accepte que la personne qu'il domine tire un quelconque plaisir de sa domination. Inversement, le véritable masochiste ne cherche pas une personne sadique. Sadique et masochiste appartiennent ainsi à deux univers différents qui ne se croisent pas². Dans l'univers BDSM, le contrat d'esclavage n'est qu'un simulacre dans le sens où masochisme et sadisme ne s'y rencontrent jamais à l'« état pur ». Des individus acceptent néanmoins, pour un temps donné, d'endosser le rôle du « sadique » ou celui du « masochiste » : « Le véritable sadisme n'est-il pas d'infliger une douleur non souhaitée, non espérée, non désirée ? Le véritable sadisme n'est-il pas dans l'authenticité de la souffrance ? C'est la raison pour laquelle le véritable sadisme ne fait pas partie de l'univers SM. Mais ce type de sadisme va au-delà de la relation consensuelle. Alors, pour ma part, je peux aller jusqu'au point suivant : infliger la douleur que JE veux, au moment où JE veux..., etc. Je ne le ferai qu'avec une "soumise" qui

1. Freud, *Trois essais sur la théorie sexuelle* [1905], Paris, Gallimard, 1987.

2. G. Deleuze, *Présentation de Sacher-Masoch. Le froid et le cruel*, Paris, Éd. de Minuit, 1967.

sait que je peux agir ainsi et qui en prend le risque. Et je parle bien de “soumise” car mon sadisme peut être simplement au niveau du châtiement corporel tolérable dans le cadre d’une relation D/S. Je peux l’appliquer à une maso, bien sûr » (extrait d’un forum de discussion).

Le BDSM n’est jamais « négateur de l’autre ». Ni le désir ni le plaisir de l’autre ne sont ignorés. Il s’agit bien plus de trouver un consensus, de délimiter un territoire où chacun des protagonistes trouvera plaisir et satisfaction. Dès lors, de quelle manière le dominant prend-il véritablement possession de l’esclave ?

L’ESPACE DU JEU

Le contrat BDSM, formel ou tacite, est nécessaire pour amorcer la relation : il crée une rupture avec le quotidien et instaure un espace de jeu. Celui-ci n’est pas fixe mais au contraire varie énormément. Il peut s’agir d’un « donjon »¹, d’un lieu privé, voire d’un lieu public. Toutefois, au-delà des décors et des situations, l’espace du jeu se focalise avant tout sur le corps de la personne dominée. Le corps devient le lieu même de l’action puisque le dominant l’utilise tel un objet et exerce une action sur lui. Le maître « accepte la responsabilité du corps et de l’esprit de l’esclave et en prend possession », et, tout en « ne mettant pas en danger la vie de l’esclave », édicte des règles de comportement :

« L’esclave doit toujours s’efforcer de conformer son corps, son apparence, ses tenues, et ses attitudes aux ordres du Maître. L’esclave accepte de changer son corps, ses gestes, discours, et tenues en fonction des ordres de son propriétaire. (...)

« Le Maître a le droit de tatouer ou de faire tatouer, de percer ou de faire percer, le corps de l’esclave.

« L’esclave doit vivre 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 dans le sentiment de sa possession par son Maître.

« L’esclave devra vivre en permanence avec les signes de soumission ou les contraintes imposés par son Maître.

« L’esclave accepte toute punition que son Maître voudra lui infliger. L’esclave accepte aussi les punitions sévères infligées par le Maître avec ou sans raisons » (extrait de contrat).

En d’autres termes, prendre possession de l’esclave, c’est prendre possession de ses territoires, et surtout de ses territoires les plus intimes : le

1. C’est ainsi que les adeptes nomment les lieux où se pratique le BDSM.

corps et l'esprit. Dès lors, l'espace du jeu se décline n'importe où, n'importe quand. Même si les décors ont une importance, parce qu'ils véhiculent une certaine atmosphère, le jeu peut se dérouler dans n'importe quel lieu public à l'insu des autres. La domination consiste alors à choisir pour l'autre, à décider de ses attitudes ou de son comportement. Par exemple, l'action sur le corps de l'autre est déjà présente dans les parures sélectionnées par le dominant. Elle est aussi présente dans les modifications corporelles, des marques que l'individu dominé accepte de porter¹. Le jeu sadomasochiste est également signifié dans le langage lorsque les individus conviennent d'un certain nombre de rites d'usage :

« Je me tiens toujours en position de soumis en présence de ma Maîtresse : c'est-à-dire prosterné, à genoux, face sur le sol.

« Je ne croise jamais le regard de ma Maîtresse, sauf si j'y suis invité par elle seule.

« Je baisse toujours la tête en présence de ma Maîtresse, sauf instruction contraire.

« Je ne m'adresse jamais verbalement à ma Maîtresse, sauf si j'y suis invité par elle seule.

« Si par hasard j'ai toutefois besoin de parler à ma Maîtresse, je m'exprime en commençant toujours par la phrase rituelle : "Madame ou Maîtresse m'autorise-t-elle à lui adresser la parole ?"

« Lorsque ma Maîtresse m'autorise à lui adresser la parole ou à lui répondre, je la vouvoie toujours et ne m'adresse à elle qu'en l'appelant Maîtresse ou Madame.

« Lorsque ma Maîtresse me gifle ou me punit à la cravache, je n'oublie jamais de dire "Merci Madame" ou "Merci Maîtresse".

« Lorsque ma Maîtresse me donne un ordre ou me demande un service quel qu'il soit, je dis toujours : "Bien Maîtresse" ou "Merci Maîtresse" ou encore "Je vous en prie Maîtresse". (...)

« Mon corps et mon esprit lui appartiennent, elle peut les modeler à son image » (extrait de contrat).

L'introduction d'un mode d'expression particulier, qu'il s'agisse de la manière de parler ou de se tenir, délimite un territoire, signe la propriété de l'autre qui décide de ce qui est approprié de faire ou non. L'« esclave » n'a plus de vie privée, plus de corps, plus de droit, si ce n'est celui de plaire au dominant. Cependant, les contrats n'ont aucun caractère immuable ou définitif. C'est ce que montre l'échange des rôles, toujours possible. En effet, si le contrat définit les rôles de chacun, il arrive qu'ils

1. V. Poutrain, « Modifications corporelles et sadomasochisme », *Quasimodo*, 7, 2003, p. 347-359.

soient réversibles. Cette réversibilité peut s'effectuer pendant ou en dehors de la séance :

« Il y a une chose que j'affectionne surtout : trouver une femme, me faire dominer et, à un moment donné du jeu, la contraindre à se soumettre. C'est réellement un jeu délicieux. En général, elle ne s'y attend pas. Elle fait de gros efforts pour dominer, mais comme les femmes n'ont pas beaucoup d'imagination pour dominer, je casse son jeu, l'obligeant à entrer dans le mien. Voilà ce qui est jouissif. Pour moi, bien sûr. Et pour elle aussi, j'en suis certain. J'aimerais, c'est vrai, faire cela aussi dans l'autre sens : trouver une femme, dominer et qu'elle casse mon jeu pour me dominer. Je n'ai pas encore trouvé de femme avec cette capacité-là » (extrait d'entretien, un homme).

« Avec ma femme, nous décidons avant la séance qui sera dominant et qui sera dominé. C'est selon l'envie du moment. On essaie d'équilibrer. Mais jamais on ne change durant une séance. Cela casserait complètement le jeu. Ce n'est pas le but. Ça perdrait tout son charme. Il faut que les rôles soient clairs dans les esprits. C'est déjà compliqué de dominer. C'est vrai. C'est pas simple du tout... Il faut de l'imagination, etc. Il faut bien sentir son partenaire, savoir ce qu'il est possible de faire. Si, en plus, l'un des deux veut prendre le rôle de l'autre. Ça perturbe le charme du jeu » (extrait d'entretien, un couple).

Le consentement, la négociation des désirs qui précède tout contrat, mais aussi souvent l'échange des rôles entre partenaires indiquent combien le caractère dramatique du contrat n'est qu'illusoire. En quelque sorte, l'esclave garde toujours la maîtrise de son corps (puisque à tout moment il peut arrêter le jeu) et nous sommes ici bien plus dans un jeu de rôle ou de masque que dans le tragique d'une relation humaine.

Les pratiques BDSM, telles que nous les avons définies, n'ont donc aucun caractère violent (tout au plus s'agit-il d'une violence canalisée, voire symbolique, telle qu'elle peut aussi l'être dans une pratique sportive, par exemple). En effet, « la violence agit sur le corps, mais surtout elle plie, elle brise, elle détruit. Elle ne tolère aucune résistance et surtout n'attend aucun consentement pour s'exercer »¹. Rien de cela dans les relations BDSM, *a priori*. Ces dernières ne font que mettre en scène une relation de pouvoir qui ne peut être, par définition, une relation d'esclavage : « Une relation de pouvoir s'articule sur deux éléments qui lui sont indispensables pour être justement une relation de pouvoir : que l' "autre" (celui sur lequel elle s'exerce) soit bien reconnu et maintenu jusqu'au bout

1. Michel Foucault, *Dits et écrits*, vol. II, Paris, Gallimard, 2001, p. 1055.

comme sujet d'action ; et que s'ouvre, devant la relation de pouvoir, tout un champ de réponses, réactions, effets, inventions possibles. »¹

En outre, dans les relations BDSM, le pouvoir est mobile, réversible, instable. En d'autres termes, la relation de pouvoir ne peut exister que dans la mesure où les sujets sont libres. Dès lors, il importe de déterminer jusqu'à quel point les individus, dans ce contexte, sont libres et consentants et jusqu'à quel point il s'agit de relations de pouvoir jouées et non pas d'une manifestation masquée de domination masculine ou d'une intériorisation des normes caractérisant le féminin et le masculin, qui emprisonnent l'individu dans un rapport de domination sans issue.

LA DÉFINITION DES RÔLES

Les jeux de rôle BDSM nous interpellent, à plus d'un titre, par leur caractère stéréotypé. Les histoires que se racontent et que jouent les pratiquants empruntent, en effet, aux rôles traditionnels (notamment féminins et masculins) et à la représentation classique des rôles de sexe mais en les exacerbant et en les caricaturant. Ainsi, au rôle d'esclave est souvent attribué celui de prostituée, de soubrette, voire d'animal. Force est de constater que la caricature se conjugue très souvent au féminin : un homme en position de soumission usera facilement de travestissement pour faciliter l'entrée dans le rôle qu'il se donne à jouer. À l'inverse, une femme, soumise ou dominante, restera féminine et conforme au désir masculin. Pour prouver qu'elle peut dominer, elle s'équipera d'instruments divers, son statut s'étayant de la présence de cet équipement. Dans ces représentations, le féminin est dévalorisé alors que le masculin est valorisé.

La comparaison des romans d'*Histoire d'O* de Pauline Réage et de la *Vénus à la fourrure* de Sacher-Masoch est à ce titre tout à fait significative. Dans le premier, bien que O soit une femme autonome et active, sa soumission paraît naturelle et se passe de justification. La manière dont elle vit et dont elle ressent sa soumission est exprimée, mais jamais son désir de l'être. La soumission est ici féminine. Dans la *Vénus à la fourrure*, la soumission est masculine et n'a aucun caractère naturel. À l'inverse d'O, Séverin est celui qui construit sa soumission, choisit celle qui le dominera et à qui il impose un contrat qui stipule sa servitude. Ici, le soumis est celui qui dicte les règles.

1. *Ibid.*, p. 1005.

Si nous nous en tenons à la représentation des catégories de sexe, il est possible d'observer une reconduction de la domination masculine. Il y a une affirmation de la domination lorsqu'un homme domine et une affirmation de la soumission lorsqu'une femme se fait dominer. Il y a une illusion de la domination lorsqu'une femme domine (dans le sens où elle a besoin de prouver ses capacités à dominer) et une illusion de la soumission lorsqu'un homme se fait dominer (parce qu'il a besoin d'utiliser des artifices féminins pour se sentir dominé)¹. Ce qui ne veut pas dire pour autant qu'il y ait une perpétuation de la domination masculine. Les relations BDSM ont ceci de paradoxal qu'elles sont l'endroit où cette domination peut être reconduite tout comme elle peut s'évanouir.

Alors que les rôles féminins et masculins ne cessent de se redéfinir l'un par rapport à l'autre, il semble que les relations sadomasochistes ne fassent que théâtraliser des rôles « traditionnels » figés. À ce titre, il se pourrait bien que les « histoires » BDSM aient la fonction que peuvent remplir les contes de fées qui mettent en scène des éléments parfois angoissants pour l'enfant : la mort, la vieillesse, l'angoisse de la séparation. Le conte apporte des réponses aux problèmes psychologiques de la croissance (c'est-à-dire surmonter les déceptions narcissiques, les dilemmes œdipiens, les rivalités fraternelles, être capable de renoncer aux dépendances de l'enfance, affirmer sa personnalité, prendre conscience de sa propre valeur et de ses obligations morales) : « Les thèmes des contes de fées ne sont pas des symptômes névrotiques, quelque chose qu'il faut comprendre rationnellement pour mieux s'en débarrasser. Ces thèmes sont ressentis comme merveilleux par l'enfant parce qu'il se sent compris et apprécié au plus profond de ses sentiments, de ses espoirs et de ses angoisses, sans que tout cela soit mis de force et analysé sous la dure lumière d'une rationalité qui est encore hors de portée. Les contes de fées enrichissent la vie de l'enfant et lui donnent une qualité d'enchantement uniquement parce qu'il ne sait pas très bien comment ces contes ont pu exercer sur lui leur charme. »²

De la même manière, l'univers BDSM est un univers qui enchante la vie des participants. Ainsi, parfois, certains disent-ils jouer « aux Indiens et aux cow-boys ». Cependant, bien que les rôles soient prédéfinis et stéréotypés, il est toujours possible de les réinventer, de composer, de créer son masque et – pourquoi pas ? – renouer avec les jeux de l'enfance.

1. V. Poutrain, *Sexe et pouvoir. Enquête sur le sadomasochisme*, op. cit.

2. B. Bettelheim, *Psychanalyse des contes de fées*, Paris, Robert Laffont, 1976, p. 35.

L'individu se projette et trouve des réponses aux questions qu'il se pose inconsciemment. Il choisit d'être homme ou femme, sadique ou masochiste, dominant ou soumis. Il s'identifie et expérimente. Il peut laisser libre cours à son imagination puisqu'il est entendu qu'il s'agit d'un jeu et que les limites de chacun seront respectées. Il n'importe pas de chercher une explication de type pathologique à des désirs de soumission ou de domination mais d'être sous le charme d'un érotisme qui peut faire exploser les rôles habituels. Par exemple, s'il est possible de constater que les hommes ont plus de difficultés que les femmes à s'abandonner et, inversement, que les femmes ont plus de difficultés que les hommes à prendre le pouvoir, malgré tout, la relation BDSM permet d'expérimenter l'abandon ou la prise de pouvoir, tant au féminin qu'au masculin :

« J'ai souvent été étonnée de voir qu'une fois la séance finie un homme redevient un homme. C'est comme ça. On peut rien y faire. Mais j'aime bien quand même les humilier. C'est comme une revanche. Qu'au moins ils sachent que ce n'est pas toujours marrant d'être une femme. Mais je ne pense pas qu'ils voient la chose comme ça, eux, puisqu'ils y prennent du plaisir » (extrait d'entretien, une femme).

« J'apprécie le fait que ma Maîtresse sache justement me faire franchir ces limites. Je m'abandonne entre ses mains et elle doit m'entraîner toujours plus loin. J'attends cet instant où je me détache de mon corps pour découvrir d'autres univers. Je ne suis plus maître de moi-même, ni de mes émotions qui me sont imposées. Je perds alors tout contrôle sur la situation, tous mes repères disparaissent et je me livre totalement à celle qui est mon plaisir, et pour son plaisir. Dans ces moments-là, elle peut tout. Il n'existe plus de limites. Mon corps et mon esprit lui appartiennent. La souffrance devient accessoire, mais c'est elle qui permet ce basculement. La douleur me fait rapidement perdre mes repères. Alors tout devient possible » (extrait d'entretien, un homme).

La douleur, ici, permet d'accéder à un état particulier et manifeste un désir de franchir une limite. Cette limite n'est pas, comme on pourrait le croire, celle que le corps est en mesure d'accepter ou de tolérer mais il s'agit plutôt, pour l'individu, de signifier par la douleur qu'il a franchi une frontière, qu'il s'est autorisé à endosser un rôle qui n'est pas le sien. Et que, ce faisant, d'une part il s'est autorisé à être ce qu'il est, à savoir celui qui, du fait de son flottement identitaire, de son identité à géométrie variable, a besoin de jouer des rôles pour se sentir exister ; d'autre part il est venu puiser dans le soma, c'est-à-dire à un niveau infraculturel, la sensation d'être. La douleur, en effet, « participe activement à l'organisation de l'image du corps privé ou public, individuel et collectif ; elle

permet d'agir sur le monde en naissant par l'intermédiaire de la chair dans ce qu'elle a de physique, de concret »¹. L'individu naît à lui-même et aux autres et accède au rôle qu'il s'est choisi, au-delà des dualités que la société impose. Ce processus ne peut s'effectuer que dans le cadre d'une relation contractualisée où un individu, pour un temps donné, confie son corps à un autre individu. Par un mécanisme de circulation du pouvoir et de reconnaissance mutuelle, les individus vivent une naissance symbolique.

APPARTENIR À SOI-MÊME

Cependant, la difficulté pour les adeptes de naître symboliquement à eux-mêmes ne découle pas uniquement de la construction des identités sexuelles. En effet, l'identité est un processus complexe qui permet à l'individu de s'affirmer et, surtout, de se distinguer des autres. Or le parcours des individus qui pratiquent le BDSM présente des récurrences : éducation dans un milieu très contrôlé et contrôlant, difficulté pour fixer des limites, rapport fusionnel aux autres². Les frontières avec l'autre et les autres, durant l'enfance, n'ont pas été correctement posées. Il en découle pour l'individu l'incapacité de fixer les limites de son propre territoire et de son désir et les limites du territoire du désir de l'autre. Et comme tous les individus issus d'un vécu fusionnel, le « soumis », par exemple, éprouve la plus grande difficulté à « s'appartenir » à lui-même. C'est précisément pour tourner cette difficulté qu'il charge quelqu'un d'autre de le posséder. C'est un moyen détourné d'accéder à de l'appartenance – c'est-à-dire à de l'identité – même si c'est une appartenance par défaut, une béquille, une « appartenance thérapeutique ».

De la même manière, si l'« esclave » souhaite ne plus avoir de vie privée, ce n'est pas parce qu'il est esclave. C'est même plutôt l'inverse : c'est parce qu'il ne réussit pas à avoir de vie privée (c'est-à-dire être capable d'être en relation avec lui-même) qu'il se fait esclave. En quelque sorte, l'individu se fait tel parce que le seul moyen pour lui de se voir lui-même est de s'en remettre aux mains d'un autre, dans lequel il se voit exister. Pour l'esclave, l'autre physiquement distinct est un prisme par lequel il accède au sentiment d'exister. La relation est ainsi établie avec

1. F. Borel, *Le vêtement incarné. Les métamorphoses du corps*, Paris, Calmann-Lévy, 1992, p. 32.
2. V. Poutrain, *Sexe et pouvoir. Enquête sur le sadomasochisme*, op. cit..

soi-même grâce au tiers qu'est le maître. La présence du maître marque à la fois l'absence de « tiers séparateur » qui caractérise tous les vécus fusionnels (étant bien entendu que l'éventuelle présence physique d'un « tiers » ne le rend pas « séparateur » pour autant) et la nécessité éprouvée par l'adulte « esclave » de cette présence contraignante pour entrer en contact avec lui-même. En d'autres termes, ce qu'on appelle « les perversions » serait un ensemble de mécanismes compensatoires de l'absence de tiers séparateur, c'est-à-dire, en fait, de la non-pose de frontières pendant l'enfance, ces frontières grâce auxquelles l'individu accède, à la puberté, à une « conscience de lui-même », à la pleine mesure de son identité. Si les fantasmes BDSM expriment toute la démesure d'un imaginaire incapable de fixer des limites, la réalité des pratiques BDSM offre, quant à elle, une possibilité de compenser la difficulté d'éprouver l'altérité à l'intérieur même de soi, de parvenir à fixer des frontières avec l'autre et par conséquent de lever, pour un temps donné, les entraves à l'accès à soi-même.

UN UNIVERS HÉTÉROGÈNE

Cependant, la difficulté de l'analyse des relations BDSM réside dans le fait que la relation sado-masochiste ne saurait se réduire à un jeu sexuel basé sur un contrat qui énonce les rôles et les statuts de chacun (fussent-ils dans l'optique d'un conte de fées). Les individus établissent un lien avec l'autre, lien qui implique une relation humaine source d'émotions et d'affects. Avant d'être une relation BDSM, il s'agit d'une relation entre deux individus. Dès lors, il est possible de se demander en quoi le BDSM se rapproche ou s'éloigne de n'importe quel autre type de relation. En d'autres termes, observe-t-on, dans les relations BDSM plus qu'ailleurs, un empiètement ou une violation du territoire de l'autre ?

Lorsque l'on connaît le mode de fonctionnement de ce type (consentement mutuel, négociation des désirs et des fantasmes, contrat qui respecte les limites de chacun), la relation BDSM laisse d'abord apparaître la complicité, la réciprocité, la connaissance de soi et de l'autre. Et, en effet, beaucoup de pratiquants évoquent un épanouissement possible dans cet univers qu'ils ne trouvent pas ailleurs, basé sur une connivence mutuelle. Le rôle, le masque, parce qu'il révèle l'intimité de l'individu, ne peut être joué que si une relation vraie et profonde précède la pratique, ainsi que l'exprime ce témoignage : « Qu'un homme se rêve en "maître", qu'une

femme se rêve en “soumise” (ou l’inverse), c’est une bonne chose, c’est pour ça qu’on est tous là. Mais qu’il/elle se définisse uniquement comme “maître” ou comme “soumise” comme si cela allait de soit et indépendamment de l’autre, c’est totalement ridicule. Je crois qu’une relation BDSM, comme toute relation humaine, est une relation qui... relie (ça arrive souvent avec les relations) deux êtres humains, normaux, avec des envies, des doutes, des aspirations, et que si cette relation se noue bien, et s’ils ont des fantasmes compatibles, alors ils vont pouvoir les mettre en œuvre. À ce moment-là, et à ce moment là seulement, pour lui elle va devenir la “soumise” qu’elle rêvait d’être et pour elle il va devenir le “maître” qu’il rêvait de voir dans sa glace le matin en se rasant » (extrait d’un forum de discussion).

Mais parce que les pratiques BDSM sont aussi des pratiques sociales, on y trouve les mêmes travers que ceux observés dans la société, et la même hétérogénéité. Certains individus ne cherchent qu’à satisfaire leur désir sans tenir compte des désirs de l’autre. Il en va ainsi des soumis qui consultent des dominatrices professionnelles (prostituées) pour vivre leur fantasme. Le corps de l’autre (ici, celui de la dominatrice) n’est utilisé que comme objet et ne nécessite aucune relation « véritable » de complicité, bien que certains le déplorent : « Jusqu’à présent, lorsque vous entrez en contact avec une “dominatrice” (et je mets à dessein des guillemets), vous devez pratiquement prendre un numéro comme à la sécu ! J’en ai eu une au téléphone récemment qui me disait clairement qu’elle n’avait pas le temps de discuter au téléphone avec moi, et qui m’a déposé rapidement son numéro de portable et son pseudo si je voulais avoir “des rencontres SM ou autres” ! Que doit-on faire dans ces cas-là ? Rire, pleurer ou hurler de rage ? Où est la relation humaine comme tu le signalais si justement ? Je n’aurais rien compris ? Être soumis consiste à faire la queue pour se faire fouetter ? Où sont la complicité, la compréhension et même l’attention qu’un dominant a avec son soumis ? Alors ça ne serait que cela le BDSM ? Un moyen pour les hommes de tirer un coup, et pour les femmes de se faire du fric ? » (extrait d’un forum de discussion).

Par ailleurs, parce que les pratiques BDSM sont aujourd’hui plus visibles et pénètrent dans l’univers du sexe en général, certains prétendent vouloir engager ce genre de relations alors qu’ils cherchent tout à fait autre chose : « C’est à vous messieurs que je destine ce coup de gueule. Mais pas à vous tous, je peux aussi être très partiale... À vous, qui vous déterminez comme dominateurs, je me fais une idée bien précise de ce qu’est un dominateur,

peut-être est-ce pour cela que vous m'agacez profondément. Croyez-vous vraiment qu'il suffit de vous dire dominateur pour croiser une soumise et ainsi faciliter une activité sexuelle qui, hors ce prétexte, vous met à mal ? Ce masque que vous portez, ce titre dont vous vous affublez, ne peut en aucune façon faire de vous ce que vous n'êtes pas. Votre erreur est de penser que ce "jeu" n'est justement qu'un jeu sensualiste, érotique, libidineux... limité à une RELATION à caractère sexuel, voire pornographique. De combien d'entre vous ô combien je me lasse... Ayez le culot de dire que vous êtes mal mariés ! et que votre légitime est bien trop sage pour partager avec vous tout cela... "Ce n'est pas son truc." Mourir de rire ou de désespoir, je ne sais devant une telle ignorance de ce qu'est une relation domination/soumission, sexualité oui et re-oui mais je vous en prie tentez de comprendre que ce n'est pas que cela, oserais-je vous inviter à élever un peu le débat et tenter d'essayer de voir plus large, plus grand, d'avoir au moins la curiosité de comprendre ce qu'est l'ESPRIT SM... » (extrait d'un forum de discussion).

Les relations BDSM sont hétérogènes et ne diffèrent en rien de n'importe quel autre type de relation. On y trouve, comme partout ailleurs, des mécanismes de domination et d'appropriation de l'autre. Cependant, elles sont aussi l'endroit où un véritable échange peut s'observer. Ainsi, elles ne constituent pas plus que d'autres une entorse au respect des personnes. Comme toute relation, elles peuvent reconduire des rapports de force ou bien participer à la construction des identités. Par ailleurs, un véritable « contrat d'esclavage » est un non-sens. Tout contrat, en effet, s'ancre dans l'échange. Mauss ne nous dit pas autre chose : tout don réclame un contre-don. En quelque sorte, le contrat, dans la relation BDSM, présente deux faces : l'une permet de créer un lien, de confier et d'abandonner son corps ; l'autre fixe les limites et les bornes de l'échange. Les pratiques BDSM ne remettent donc pas en cause les principes fondamentaux du droit. Il n'y a pas un individu qui s'approprie le corps ou l'esprit d'un autre individu. Deux individus, dont l'identité est en perpétuelle construction, s'investissent dans un univers où les règles sont fixées, non seulement par le contrat BDSM, mais aussi, plus profondément, par le jeu social lui-même. C'est pourquoi ces pratiques, qui ne sont transgressives qu'en apparence, se donnent pour principe de fonctionnement le respect mutuel, la consensualité et la négociation. Loin d'être des « pratiques sauvages », elles sont au contraire socialisantes. C'est paradoxalement en usant de masques, en ritualisant et en théâtralisant l'échange, que les individus ont la possibilité de s'affirmer comme personnes à part entière et responsables.